Organisations non gouvernementales

L'Asdi collabore activement avec les organisations non gouvernementales (ONG) suédoises. Les ONG jouent entre autres un rôle important lorsqu'il s'agit de l'aide humanitaire, de l'environnement et du soutien à la démocratie.

L'Asdi accorde également des allocations spéciales par le canal de fonds octroyés aux mouvements populaires. Le but en est de favoriser dans les pays partenaires le développement d'une société civile vigoureuse et démocratique et de renforcer ainsi les possibilités des populations pauvres de sortir par elles-mêmes de la pauvreté. Les activités reposent sur une collaboration étroite entre les organisations locales et suédoises où l'importance est donnée au développement de la capacité et de l'organisation. La coopération se déroule parfois aussi dans le cadre de différents réseaux internationals.

En 2005 l'Asdi a versé un total de plus d'1 milliard de SEK aux ONG. Une condition d'attribution de ces crédits est que les organisations prennent à leur compte 10% au moins du financement des activités. Une partie des fonds est canalisée par des organisations parapluies

Le Civil Society Center de l'Asdi à Härnösand constitue pour les ONG une ressource dans le domaine de la formation et un appui pour le développement des idées et des méthodes.

L'Asdi a conclu des accords-cadres pour une coopération à long terme avec les organisations suivantes: les groupes de soutien à l'Afrique, Diakonia, Forum Sud, Coopération sans Frontières, le Conseil syndical de coopération internationale, le Centre international Olof Palme, PMU-Interlife, le Secours aux enfants, l'Association internationale d'aide aux handicapés (SHIA), la Mission de l'Église suédoise, le Conseil suédois des missions et la Formation au travail d'aide humanitaire. Des accords-cadres existent également avec l'Association pour la protection de la nature lorsqu'il s'agit de l'Europe centrale et orientale ainsi qu'avec la Croix rouge suédoise pour ce qui concerne l'aide humanitaire.

Coopération multilatérale au développement

Un tiers environ de l'aide publique suédoise au développement est accordée à diverses organisations multilatérales en particulier à celles de l'ONU pour le développement, au groupe de la Banque mondiale, aux banques régionales de développement et à la Commission européenne.

La coopération multilatérale au développement est gérée en Suède par le ministère des affaires étrangères en collabaration avec l'Asdi.

Le système de l'O.N.U.

La Suède est, par tradition, un fervent supporter de l'ONU et reconnaît que l'Onu a la capacité de servir les intérêts des petites nations moins développées.. Une partie importante de la coopération suédoise au développement international est canalisée par les fonds et les programmes de l'ONU dont la tâche est de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement humain. La Suède pense que le système de l'ONU possède certains avantages comparatifs lorsqu'il s'agit de soutenir les efforts des pays partenaires dans leurs efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire et pour répondre aux engagements pris en ce qui concerne les droits de l'homme et lors de conférences internationales importantes. En négociant les États-membres de l'ONU arrivent à des consensus, ce qui lui confère un mandat unique basé sur la légitimité et l'universalité.

L'ONU finance et réalise aussi des actions de développement dans des pays individuels, au niveau régional et au niveau mondial.

Le système de l'ONU a subi quelques transformations importantes au cours des dix dernières années.Le but de ce processus de réforme est de créer de meilleures conditions pour que l'ONU puisse réaliser ce qui est sa tâche essentielle de manière plus efficace et coordonnée.

Les banques de développement

Un tiers environ des crédits budgétaires alloués à l'aide multilatérale suédoise est octroyé au groupe de la Banque mondiale, aux banques régionales de développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ainsi qu'à d'autres banques et fonds de développement. Elles accordent actuellement sous forme de prêts entre 30 et 40 milliards de \$ US à des projets de développement, à des programmes sectoriels et à des programmes de réformes économiques. Elles dispensent des conseils techniques, s'occupent de développement de politiques et se concentrent de plus en plus sur des questions de développement très vastes dont l'objectif essentiel est la lutte contre la pauvreté.

Elles appartiennent aux gouvernements des pays bailleurs de fonds et à ceux des pays bénéficiaires. Dans chaque institution les décisions au plus haut niveau sont prises par un conseil des gouverneurs où siègent des représentants de tous les pays-membres et où le poids des voix dépend du capital détenu par les pays-membres.

Coopération multilatérale au développement

Versements par le canal du MAE, 2005 (MSEK) ONU 3 203

Banques de développement	1 867
Commission européenne	
(y compris le FED)	1 477
Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/sida,	438
le paludisme, la tuberculose et fonds mondial	
pour l'environnement	
Total:	6 985

Versements par le canal de l'Asdi, 2005 (MSEK)

versements par le canal de l'Asul, 2005 (MSE	n)
ONU	2 790
Banques de développement	232
Autres organisations internationales	
(CICR, OIM, Fédération luthérienne mondiale)	1 395
Total:	4 417

Aide communautaire

Par son appartenance à l'UE la Suède contribue à la coopération au développement très importante qu'administre la Commission européenne. L'UE, la Commission européenne et les États-membres constituent le plus grand apporteur d'aide au monde. Les actions des États-membres ajoutées aux activités de développement réalisées en commun au sein de l'UE représentent 55% de la totalité de l'aide au développement dans le monde. Les objectifs essentiels de la politique d'aide au développement d'aide au développement dans le monde, de prévenir les conflits et de promouvoir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.

La moitié environ de l'aide communautaire est accordée à 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP). L'UE coopère également avec des pays d'Asie, d'Amérique latine et du Bassin méditerranéen.

La contribution de la Suède à l'aide communautaire s'élève au total à 1,5 milliard de couronnes par an.

Versements de l'Asdi aux organisations internationales (2005)

À l'aide de base versée par la Suède aux organisations multilatérales s'ajoutent les 2 855 MSEK accordés par l'Asdi aux organisations multilatérales pour le cofinancement de projets et de programmes. Les dotations les plus importantes ont été allouées à l'UNICEF (624 MSEK), au PNUD (480 MSK) et au groupe de la Banque mondiale (459 MSEK).

Pour un complément d'informations.

L'Asdi fournit des renseignements sur la coopération suédoise au développement, sur les questions qui s'y rapportent et sur ses pays partenaires.

Prenez contact avec nous, notre centre d'information vous accueillera, *Infocenter*, Sveavägen 20, Stockholm. Nouvelle adresse à partir de septembre 2006: Valhallavägen 191.

Selon la mission qui lui a été confiée par le Parlement suédois et le Gouvernement, l'Asdi œuvre pour diminuer la pauvreté dans le monde. Il est possible de diminuer de moité la pauvreté dans le monde d'ici 2015 mais cela exige collaboration et persévérance. Les pays partenaires sont responsables de leur développement. L'Asdi procure les ressources et développe les compétences et les connaissances nécessaires. C'est ce qui enrichit le monde.



AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

105 25 Stockholm

Visiteurs: Sveavägen 20, À partir de septembre

2006: Valhallavägen 191 Téléphone: +46 8 698 50 00 Fax: +46 8 698 56 15

Couriel: sida@sida.se

www.sida.se



Coopération suédoise au développement



NoAct CIDA12714 Imaginah

Objectifs de la coopération au développement

L'objectif global de la coopération suédoise au développement est d'aider à créer des préalables qui permettront aux populations pauvres d'améliorer leurs conditions de vie.

La lutte contre la pauvreté est toujours au premier plan et plusieurs facteurs y contribuent:

- le respect des droits de l'homme
- la démocratie et la bonne gouvernance
- l'égalité entre les femmes et les hommes
- l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement
- la croissance économique
- le développement social et la protection sociale
- la gestion des conflits et la sécurité
- les biens publics mondiaux

Les stratégies élaborées par les pays eux-mêmes pour lutter contre la pauvreté doivent servir de base aux actions que la Suède met en œuvre dans le cadre de la coopération au développement. L'aide doit le plus possible répondre à une demande.

La coopération au développement en Europe, hors du cadre de l'UE, est concentrée sur des mesures permettant à ces pays de se rapprocher des structures de coopération et des valeurs communes de l'UE.

En décembre 2003 le Parlement a adopté "Responsabilité commune – politique de la Suède pour un développement mondial". Cette politique nouvelle de développement mondial implique que tous les domaines politiques ont un but en commun: contribuer à un développement mondial équitable et durable.

Coopération au développement en chiffres

28 090

Coopération internationale au développement, crédits budgétaires et cadre de l'aide pour 2006, en MSEK.

Chiffres communiqués par le ministère des affaires étrangères.

Cadre budgétaire

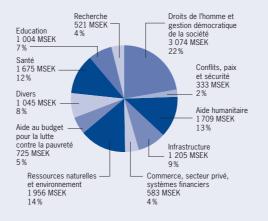
Déductions (total)	2 670
Coûts des réfugiés en Suède	1 212
Contribution à l'aide communautaire	1 135
Administration	324
Cadre de financement après déductions	25 420
Cadre de financement de la coopération en % du PIB	1 %
Répartition	
Activités de coopération au développement * (24 749) 25 341
Asdi (administration) * (576)	622
Institut nordique d'études africaines (administration)*	14
Académie Folke Bernadotte (administration)*	26
Dotation pour risques de pertes sur les garanties	1
à l'aide financière et à l'exportation	
Activités internationales de la direction nationale	40
suédoise du contrôle de la gestion publique *	
Sadev (créé en 2006) *	15
Total de l'enveloppe	26 059

^{*} Conforme au CAD – selon les lignes directrices du CAD (le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE) ce qui peut être rangé dans la catégorie de la coopération au développement.

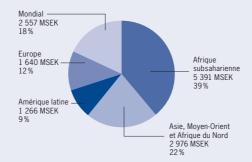
Les 20 principaux pays de coopération de l'Asdi, versements 2005, en MSEK

versements 2005, en	MOLI		
Tanzanie	680	Nicaragua	305
Mozambique	571	Cisjordanie, Gaza	261
Sri Lanka	386	Zambia	251
Éthiopie	380	Serbie-et-Monténégro	226
Ouganda	358	Bangladesh	178
Russie*	341	Ruanda	174
Afghanistan	329	Afrique du Sud	171
Bosnie - Herzegovine	329	Congo (Rép.Dém.)	167
Soudan	317	Mali	162
Kenya	315		
Vietnam	312	*non inclus dans les pays APD)

Coopération internationale au développement versements de l'Asdi, 2005, par secteurs principaux



Coopération au développement, versements de l'Asdi pour 2005, par région



Rôle et activités de l'Asdi

L'Asdi est l'autorité suédoise chargée de la coopération internationale au développement et de la majeure partie de la coopération avec les pays de l'Europe centrale et orientale. Le Parlement et le Gouvernement fixent les cadres financiers de cette coopération, ils décident des pays avec lesquels celle-ci aura lieu et précisent quelle en sera l'orientation.

L'Asdi contribue à des actions dans près de 120 pays en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique Latine, en Europe de l'Est et en Asie centrale. Une grande partie des ressources est accordée à environ 70 pays avec lesquels l'Asdi entretient une coopération plus étroite et à long terme. Des stratégies élaborées pour chacun des pays fixent cette coopération que règlent des accords conclus entre la Suède et les gouvernements des pays respectifs. Les stratégies de lutte contre la pauvreté élaborées par chaque pays servent de base aux activités que soutient l'Asdi. Le rôle de l'Asdi est d'effectuer des analyses, de fournir des capitaux, d'entretenir le dialogue et de préparer les activités, d'en effectuer le suivi et les évaluations.

La tâche qui vise à créer les préalables permettant aux populations pauvres d'améliorer leurs conditions de vie consiste entre autres à soutenir des activités permettant de favoriser le respect des droits de l'homme, la croissance économique, le développement durable, la démocratie, la protection sociale et l'égalité entre les sexes. Toute la société suédoise est impliquée dans la coopération au développement ce qui contribue à internationaliser la Suède. Les entreprises, les mouvements populaires, les organisations, les universités, les communes et les autorités apportent leur contribution grâce à leurs compétences.

En 2006 l'Asdi a décidé que sa priorité stratégique serait d'augmenter l'efficacité de l'aide, à cause surtout de la Déclaration du Club de Paris en 2005

En 2006 le gouvernement insiste particulièrement sur 5 domaines:

- Les maladies contagieuses y compris le VIH / sida
- L'égalité entre les sexes
- La gestion des conflits
- · L'emploi et le marché du travail
- Le développement environnementalement durable

Organisation de l'Asdi

L'Asdi est dirigée par un conseil d'administration et un directeur général qui fixent les lignes directrices des activités à entreprendre, décident des politiques à suivre et veillent à ce que soient mises en œuvre les décisions prises par le Gouvernement et le Parlement.

L'Asdi est une organisation au niveau mondial. Son siège est en Suède. Elle emploie environ 860 personnes dont 180 dans les ambassades et les consulats de 47 pays partenaires.

La majeure partie des activités de l'Asdi se déroule dans les pays partenaires en dialogue étroit avec leurs autorités et leurs organisations. Les ambassades sont chargées de presque tout le suivi des activités de l'Asdi. Elles ont de plus en plus la responsabilité principale de juger les projets et d'en assurer la gestion courante.

Les départements régionaux pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie ont la responsabilité globale dans ces régions de toute la coopération, basée sur les stratégies élaborées par la Suède

Les départements sectoriels analysent et jugent les propositions de projets et de programmes, qui doivent résoudre les problèmes des pays partenaires et des groupes cibles. Ils s'assurent que les interventions suédoises répondront aux objectifs fixés. Les cinq départements sectoriels sont: Démocratie et développement social, Infrastructures et coopération économique, Ressources naturelles et environnement, Coopération pour la recherche et Coopération avec les ONG, aide humanitaire et gestion des conflits. Le département de l'Europe est un département intégré qui est chargé de questions sectorielles et régionales.

Le département des Finances et du développement interne, celui des Ressources humaines et du développement des activités, le Secrétariat des évaluations et de l'audit interne ainsi que le département de l'Information et celui des Politiques et méthodes exercent des fonctions globales au sein de l'Asdi.

Coopération avec l'Europe orientale et l'Asie centrale

Le département qui est chargé de l'Europe s'occupe principalement de l'Europe située à l'est et au sud des nouvelles frontières de l'UE, surtout des Balkans et des pays qui faisaient partie avant de l'Union Soviétique.

L'objectif de la coopération au développement avec l'Europe est de contribuer à la création de démocraties stables qui respectent les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes et qui favorisent la transformation économique et le bien-être social dans les pays qui sont dans une phase de transition entre une économie planifiée et une économie de marché. entre la dictature et la démocratie.

Une part importante de cette coopération consiste à soutenir un travail de réformes à long terme et de faciliter pour ces pays, à l'exception de ceux de l'Asie centrale, leur rapprochement avec l'UE. Une autre question importante concerne les investissements dans le domaine de l'environnement dans les Balkans, en Ukraine et en Russie. En 2004 la coopération de l'Asdi avec l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie a progressivement pris fin puisque ces pays sont devenus membres de l'UE.

L'Asdi fait largement participer la société suédoise à sa coopération avec l'Europe. Il s'agit entre autres du secteur privé, des communes et des conseils généraux. En 2005 cette coopération s'est élevée à 1,6 milliard de couronnes.